

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Energies du Tarn.

**Le comité syndical du SDET se réunira en Assemblée Générale vendredi 29 mars à neuf heures trente à la salle du Buro Club de Terssac.**

Les 60 conseillers syndicaux ont été appelés à se prononcer sur le nouveau contrat de concession de distribution publique d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs règlementés de vente.

Les pièces constitutives de ce contrat tripartite (durée, cahier des charges, annexes, conventions...) rédigé par le SDET, autorité organisatrice de la distribution d'énergie, et ses concessionnaires Enedis et EDF, seront présentées en séance et soumises au vote du Comité syndical.

A la suite de cette décision majeure pour l'avenir du service public de distribution d'électricité dans le département du Tarn, aura lieu le vote du budget du SDET pour l'année 2019.

Conformément à la loi, ce vote s'effectuera en plusieurs étapes : vote des comptes de gestion et des comptes administratifs pour l'exercice 2018 (budget principal et budgets annexes), affectations des résultats (déficits ou excédents) à l'exercice à venir et approbation des budgets primitifs (principal et annexes), en sections de fonctionnement et d'investissement, pour l'année 2019.

Contact : François Millet

[f.millet@te81.fr](mailto:f.millet@te81.fr)

05 63 43 21 40

06 43 73 12 66



2 rue Gustave Eiffel  
Zone Albitech

81000 ALBI

Tél : 05 63 43 21 40

[infos@sdet.fr](mailto:infos@sdet.fr)

[www.sdet.fr](http://www.sdet.fr)